



Ajouter mon nom de famille à mes enfants

Par **bremoise**, le 11/07/2016 à 00:31

Maître ,

Mes enfants sont nés en 2009 et 2012 et déclarées en mairie avec le seul nom de leur père qui est mon concubin depuis 2006.

Puis-je faire ajouter mon nom afin que mes petites portent les 2 noms .

N'ayant plus confiance en mon concubin qui n'hésite pas à me taper dessus et se saouler assez régulièrement.

Aidez-moi svp

Je vous prie, Maître, d'accepter mes sincères salutations .

Par **youris**, le 11/07/2016 à 09:53

bonjour,

rajouter votre nom à celui de leur père revient à changer le nom de famille de vos enfants ce qui peut se faire que pour un motif légitime ce qui n'est pas votre cas.

si votre concubin vous frappe, il faut déposer une plainte et envisager la séparation.

salutations